

CONSEIL DE SAISON

# Premières taches de cercosporiose

**Dans les betteraves, les premiers foyers de cercosporiose ont été détectés. Il faut attendre l'apparition des premières taches avant d'intervenir. Au maximum trois semaines plus tard, l'opération doit être renouvelée en variant la triazole utilisée.**

**Betteraves**

La croissance a été bonne ces dernières semaines. Le retard de certaines parcelles peut être lié à des historiques (structure, pH, matière organique) qui limitent la croissance optimale des betteraves.

**Désherbage:** les premières montées sont visibles. Il est primordial de les éliminer pour éviter un stock grainier pour les années futures. La lutte ciblée contre les chardons ou graminées peut également se poursuivre tant que cela est nécessaire.

**Maladies:** les premières taches de cercosporiose ont été détectées dans les zones à forte pression. Attention à ne pas les confondre avec les taches de bactéries, très fréquentes lors d'épisodes orageux. La première intervention se déclenche dès l'apparition des premières taches. N'utiliser que des produits à base de triazole (epoxiconazole, difenoconazole, prothioconazole) en veillant à alterner à chaque intervention. Le renouvellement de l'application se fera trois semaines au maximum après la première intervention. Ajouter 2 kilos d'hydroxyde de cuivre (Funguran Flow) pour améliorer l'efficacité des fongicides.

En Suisse romande, la jaunisse virale est présente dans toutes les régions. Aucune intervention n'est recommandée. Les pucerons verts, vecteur de la maladie, quittent naturellement les parcelles pour se diriger vers d'autres cultures. Il est ainsi probable que l'extension des ronds va être freinée (lire aussi en page 16).

**Ravageurs:** la bonne croissance de ces dernières semaines a permis aux betteraves de compenser les attaques de pucerons noirs. Quelques dégâts de ravageurs secondaires (pégomyie, noctuelles) sont observés sans que cela nécessite des interventions. La cicadelle poursuit son vol.

**Céréales**

**Contrôles avant moisson:** les moissons des orges ont débuté. Avant la récolte, il faut contrôler la présence d'adventices dans les parcelles ainsi que les témoins non traités.

Dans les parcelles de blés, le contrôle de l'état sanitaire demeure d'actualité, notamment en ce qui concerne la fusariose sur épis.

**Pommes de terre**

**Maladies:** les conditions météorologiques sont favorables au développement du mildiou. Il faut maintenir la protection en fonction des précipitations et en respectant les intervalles de traitement.

**Ravageurs:** les doryphores sont encore présents. Il faut surveiller l'évolution de cet insecte et intervenir si le stade est atteint (voir la fiche technique 463).

**Colza**

**Contrôles avant récolte:** il est temps de procéder aux



La cercosporiose se caractérise par des taches arrondies de 2 à 3 mm, régulières, gris brun au centre et entourées d'un bord rouge brun à violet.

contrôles des présences d'adventices et de maladies avant la récolte.

**Tabac**

**Maladie:** d'importants foyers de mildiou du tabac avec une forte sporulation sont signalés en Allemagne et en France voisine. Les récentes conditions météorologiques favorisent le développement de cette maladie. D'autre part, l'air ne circule pas facilement dans le bas des plantes, ce qui favorise un microclimat propice au développement du mildiou. La lutte préventive, ainsi que le démarrage rapide de la récolte sont les seuls moyens de prévenir tout foyer destructeur. Durant la période de récolte, toutes les interventions doivent être effectuées par secteurs pour permettre

un respect des délais d'attente.

En cas de découverte de foyers, avertissez immédiatement votre service phytosanitaire cantonal et/ou le service de vulgarisation tabacole.

**Intercultures**

Lors des contrôles avant récoltes, il convient de repérer les différentes plantes indésirables. En cas de présence de vulpin ou d'autres graminées, procéder à un déchaumage mécanique. Une intervention à l'aide de produits de synthèse permet de lutter contre plusieurs vivaces. Ensuite, il faudrait mettre en place une dérobée ou un engrais vert. Dans les parcelles qui accueilleraient du colza, il serait important de maintenir au maximum l'humidité jusqu'au semis.

**Divers**

Il convient d'éliminer les chardons dans toutes les cultures et les surfaces de promotion de la biodiversité. Les premiers séneçons jacobées sont en fleurs, il faut les arracher et les éliminer. Il faut également lutter contre l'ambrosie, qui présente les premières inflorescences dans les régions les plus avancées. Pour rappel, toute détection de nouveau foyer d'ambrosie doit

Services phytosanitaires

Jura: 032 420 7433

Jura bernois: 031 838 49 10

Vaud: 021 557 9900

Genève: 022 388 71 31

Neuchâtel: 032 889 37 15

Vallais: 027 606 76 20

Fribourg: 026 305 58 65

Centre betteravier suisse: 021 557 99 09

Vulgarisation tabacole: 026 660 77 50

obligatoirement être annoncée au service phytosanitaire cantonal.

SERVICES PHYTO SANITAIRES ROMANDS, VULGARISATION TABACOLE, CBS ET ACRI

SUR LE WEB

Les conseils de saison sont publiés sur internet le mercredi avant la parution du journal sur [www.agribhd.ch](http://www.agribhd.ch). Cette semaine: Conseil de saison. L'accès est réservé aux abonnés.

Roundup PowerMax  
La meilleure formulation

ACTUALITÉS FOURRAGÈRES

## Maîtriser le grand plantain

**Le grand plantain est une plante pérenne des prairies et des pâturages qui devient problématique lorsqu'elle dépasse le seuil critique.**



Le grand plantain indique en général une surpâturage ou un sol malaxé par les machines ou la pâture.

Le grand plantain est caractérisé par des feuilles en rosette larges, ovales et glabres. Il fleurit de juin à octobre. Il est présent à toutes les altitudes et préfère les sols frais. Il affecte les prairies pâturées et est souvent présent sur des endroits piétinés des pâturages et dans les zones de passage des animaux dans les parcs. Il apprécie une fumure modérée. Son rendement est faible et il est peu apprécié par le bétail au pâturage. Il est nuisible surtout lorsqu'il est en expansion ou s'il est réparti sur l'entier du parc. Le seuil critique est dépassé au-delà de 10% de la couverture du sol.

**Mesures indirectes**

Même si quelques herbicides ont montré une certaine efficacité (MCPB, 2,4-D) contre le grand plantain, la lutte chimique est fortement déconseillée. Il est donc impératif de passer par des mesures indirectes et le plan d'action vise essentiellement à favoriser les

graminées qui freinent le développement du grand plantain. La meilleure option est de réaliser la première utilisation au printemps en fauche plutôt qu'en pâture et d'effectuer cette fauche tardivement (fin mai en plaine, début juin en altitude). En même temps, pour renforcer les graminées, on peut augmenter la fumure azotée.

Divers autres soins généraux contribuent à freiner son développement:

- Faucher régulièrement les rejets en été pour éviter la dispersion des graines du grand plantain.
- Éviter la formation de nouveaux trous dans le gazon: ré-

duire au minimum les passages de machines et la surpâturage par conditions humides.

- Essayer de raccourcir la durée de pâture en automne lorsque le sol est détrempé.
- Créer des nouvelles entrées de parc et varier les lieux de passage pour les animaux.
- Sur les prairies dégradées et lacuneuses, un sursemis à la sortie de l'hiver peut aider à faire augmenter la part des graminées qui font concurrence au plantain. En cas de forte infestation (plus de 20% de grand plantain), une rénovation complète peut s'imposer, mais nécessitera l'adaptation de certaines mesures de gestion.

RAINER FRICK, AGROSCOPE

RÉCOLTE 2021

## Recommandations de semis

**Swiss granum, en concertation avec les partenaires de la filière, publie les recommandations générales de semis pour la récolte 2021.**

Les recommandations pour la répartition de la récolte de blé panifiable 2021 sont les suivantes: 40% de TOP, 40% de classe I et 20% de classe II. En Suisse Premium, Suisse Garantie (Fenaco), réduire le TOP, maintenir les classes I et II pour la région de Suisse romande; maintenir le TOP et les classes I et II pour la Suisse centrale; maintenir le TOP et les classes I et II en Suisse orientale.

**IP-Suisse et Bio Suisse**

Pour IP-Suisse, il s'agit d'augmenter le TOPQ, réduire le TOP, augmenter les classes I et II n'y a plus de limitation de surface pour le blé IP-Suisse 2021. La demande de blé de culture exempte de pesticides est très forte. Pour Bio Suisse, en accord avec les acheteurs, principalement production de variétés TOP selon la liste variétale FIBL.

La production de seigle, d'épeautre et de blé hâcuté se fait après concertation avec l'acheteur.

Il est recommandé d'augmenter les surfaces de blé fourrager, de maïs grain et des pois protéagineux, ainsi que de maintenir la surface d'orge et de tréfle. Pour la production d'orge, il faut prendre en considération les besoins des moutons fourragers, à savoir des poids à l'hectolitre élevés. Pour le tréfle, il faut choisir des variétés résistantes à l'ergot. Des variétés appropriées se trouvent sur la liste recommandée de Swiss granum.

Les recommandations de Bio Suisse et les accords avec les acheteurs doivent être respectés pour les grandes cultures biologiques.

**Colza si possible plutôt que tournesol**

Pour le colza, les attributions de la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) font foi. La production de colza HOLL se fait sous contrat. En raison de la bonne demande, la surface de production peut être augmentée. Il n'existe toujours pas de garantie de prise en charge pour les quantités produites hors attribution.

Pour le soja, il existe des contrats avec des transformateurs qui permettent l'écoulement d'une quantité de soja équivalente à celle de l'année

précédente dans le secteur fourrager.

Pour le tournesol, les attributions de la FSPC font également foi pour la production. La quantité attribuée est supérieure à celle de 2020. La FSPC recommande cependant aux producteurs de cultiver si possible du colza au lieu du tournesol.

**S'adapter au site**

Lors du choix des cultures et des variétés, il faut prendre en compte les exigences qualitatives et les recommandations des acheteurs. Lors des dialogues avec les centres collecteurs, il convient de continuer à influencer de manière ciblée les paramètres de qualité par une production adaptée au site et un choix variétal approprié. Lors des semis de blé, les résultats de qualité des années précédentes doivent impérativement être pris en compte.

Swiss granum rappelle que les suppléments et déductions de prix pour la teneur en protéines de la classe TOP sont à reporter jusqu'aux producteurs. Cette recommandation concerne l'application entre producteur et centre collecteur et mentionnée dans les conditions de prise en charge de Swiss granum depuis la récolte 2019. SWISS GRANUM